

## Inondations à Roquefort 47310.

En juin 2008 notre ruisseau au doux nom de Labourdasse a inondé 110 maisons durant 3h sur 1,5m de hauteur d'eau pour les maisons les plus basses. Depuis de nombreuses études ont été soit disant diligentées mais pas accessibles aux sinistrés. L'AGGLO via le GEMAPI a repris la main sur les grands travaux susceptibles de diviser par 2 la hauteur de la crue trentenaire soit une hauteur de 0,75m d'eau dans les maisons semble être acceptée par nos décideurs.

Une association des sinistrés tente en vain, à ce jour, de faire avancer la mise en œuvre des aménagements devant limiter les risques et les aléas.

<http://www.roquefort47.fr/fr/vie-pratique/les-associations.html>

<https://www.ladepeche.fr/article/2009/12/06/730859-roquefort-association-sinistres-asr-securite-prix.html>

### Capture du listing des 24 associations communales

**La digue en aval des maisons inondées** a été arasée sur 1m de hauteur. Elle avait été construite autour du terrain de foot afin de le protéger des crues puis par miracle le lit majeur de notre village a été classé constructible et des dizaines de maisons ont pu être bâties.

Cherchez l'erreur !

Si cette digue avait été arasée avant 2008 la hauteur d'eau dans les maisons aurait été divisée par 2, tout comme la durée de l'inondation ; le terrain de foot aurait servi alors de bassin d'expansion.

La largeur du ruisseau devenu fleuve a été supérieure à 100 m : flèche bleue



Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales>

La station de pompage des eaux usées près du pont de la rue de la Palanque a été inondée dès le début de la montée des eaux. Les maisons n'étaient pas encore atteintes par l'eau du ruisseau mais elles étaient inondées par les eaux d'égouts accumulées dans le réseau souterrain car le boîtier électrique alimentant les pompes était sous l'eau.

Ce boîtier n'est toujours pas mis hors d'eau d'inondation.

Il suffit de le hausser de 1.5 m pour cela !

Nous devions le faire avant juin 2021 mais ce n'est pas la priorité de la municipalité actuelle. En décembre 2020 l'eau a léché ce boîtier ! Les pompiers ont lavés la route durant 1h !

Nous devions aussi :

1. élargir le fossé sous la digue arasée pour créer un bassin d'expansion devant limiter les petites crues annuelles.
2. installer des palplanches de 1,5m de hauteur pour protéger les maisons les plus basses comme l'ont déjà fait plusieurs maisons.
3. creuser des micro puits de 1m de profondeur, dans chaque jardin, afin de pouvoir pomper l'eau s'infiltrant malgré les palplanches.
4. mettre en place un plan de prévention local avec la pose des palplanches et des pompes ; la fourniture d'agglo de béton pour rehausser les meubles et appareils ménagers.
5. installer des prises électriques hors d'eau dans chaque maison et pouvoir couper les autres.
6. organiser l'évacuation de plusieurs dizaines de véhicules avant leur blocage par l'inondation.
7. organiser le relogement préventif des familles et de leurs effets personnels au cas où la Nature prendrait le dessus.
8. prendre en considération la détresse et la peur ....

Ces projets ne sont pas les priorités de la municipalité actuelle !

## **Quels sont les grands travaux prévus depuis plusieurs décennies ?**

Voir la lettre envoyée aux 31 maires de l'AGGLO pour le conseil de janvier 2021 !

Il s'agit de créer 3 énormes bassins secs d'expansion de l'eau en amont du bourg de roquefort et en aval de celui d'Aubiach. Ces 3 digues de terres devant limiter le débit du ruisseau en stockant de l'eau puis libérer l'eau stockée selon le débit maximum défini.

Cout prévisionnel 2 700 000 €

Date de réalisation : 2023 ?

Tout ceci pour diviser par 2 la hauteur et la durée des crues trentenaires (c'était la troisième de mémoires locales)

Et pour le reste ?

- |   |     |
|---|-----|
| Est-ce financièrement raisonnable ?                                 | NON |
| Y a-t-il des mesures alternatives et complémentaires ?              | OUI |
| Y a-t-il d'autres conséquences négatives à cette gestion de l'eau ? | OUI |

Pour gérer l'eau de la pluie il faut régénérer les haies sur tout le bassin collecteur et notamment les 2 bords du ruisseau et de ses collecteurs. Inciter les agriculteurs à l'agroforesterie et à la plantation d'arbres sur les zones basses. Ces 2 points sont en cours de réalisation sur plusieurs centaines d'ha ; mais il faut du temps pour faire un arbre !

Les pratiques agricoles ont détruit un tiers de la fertilité des sols : le taux d'humus était en moyenne de 3% ; il est aujourd'hui de 2% sauf pour les terres en Agriculture Biologique, en biodynamie, en permaculture, en agroforesterie ... qui nourrissent le sol pour qu'il nourrisse les plantes ! Donc changer de méthodes culturales et pourquoi pas installer des micro fermes comme va le faire la commune d'Estillac avec une ferme pédagogique.

*Note de calcul du volume d'eau non stockée chaque année par un ha de terre ayant perdue 1% d'humus : il s'agit d'une évaluation !*

Le complexe argilo humique des sols représente 30 tonnes d'humus pour 1% d'humus.

1 ha de terre arable représente 3 000 tonnes de terre.

La capacité de stockage de l'eau de pluie et de rosée est de 15 à 25 litres d'eau par kg de complexe argilo humique.

Cette éponge fonctionne 10 fois par an : 10 cycles annuels sécheresse / ruissellement ?

Donc le volume d'eau fixée puis libérée pour 1ha par % d'humus est de :

$30\ 000 \times 15 \times 10 = 4\ 500\ \text{m}^3 / \text{an} / \text{ha} / \% \text{ humus}$  ; hypothèse basse

Cette éponge limite le ruissellement et alimente le chevelu hydrique du bassin et donc soutient les étiages des ruisseaux et fleuves = le ruisseau n'est jamais à sec comme c'est le cas actuellement.

Ces conséquences limiteront les dérives climatiques constatées depuis plusieurs décennies notamment les canicules et sécheresses qui impactent tant le monde vivant sous toutes ses formes.

Pour éviter les grands travaux à 2,7 millions d'€ il faudrait affecter une partie de cette somme vers des investissements plus réfléchis comme l'entretien des dizaines de lacs collinaires qui ont été financés par la puissance publique pour l'irrigation des cultures. Ces millions de litres d'eau de pluie stockés pourraient être aussi utilisés pour écrêter les inondations et alimenter les chevelus pour les soutiens d'étiages : de l'eau doit couler dans nos ruisseaux car il s'agit d'éviter la mort de la biodiversité naturelle.

Ces lacs sont en partie envasés ; en les recreusant par 1/5 par an afin de respecter la biodiversité installée le volume utile pour l'irrigation est régénéré tout en assumant les 2 nouvelles missions de ces lacs. Y ajouter lorsque c'est possible une offre touristique via des chemins de randonnées suivant les chevelus passant par ces lacs permettrait des liens entre les citadins, les ruraux, les chasseurs, les vélos, les chevaux...

## Extraits de travaux antérieurs sur ce sujet :

<http://scienceenvironnement.free.fr/BlogCantonales2011/ExplicationsPFcantonAgenSudEst.pdf>

11. Aménager le barrage de Beaugard pour préserver les frayères amont et aval par stabilisation définitive de l'érosion. Une centrale hydroélectrique au fil de l'eau compléterait l'ouvrage ainsi que des passes à poissons migrateurs. Une passerelle au-dessus de l'ouvrage en amont permettrait de relier les 2 rives pour les piétons et les cyclistes (à pied).

12. Le Conseil Général a participé au financement des lacs collinaires ; ils représentent 60 millions de m<sup>3</sup> d'eau stockée essentiellement pour l'irrigation agricole. D'autres utilisations de cette eau et des capacités de stockage sont envisageables : tourisme – pêche – soutien d'étiage – prévention des crues – production de poissons d'eau douce – baignade -... ce sont des richesses nouvelles à exploiter sur notre territoire.

L'entretien de ces lacs permettrait d'optimiser les vocations actuelles et celles en devenir. Valoriser, structurer, réticuler, informer, ... utiliser les équipements en place : parfois juste une organisation intelligente c'est-à-dire confiée à des hommes et des femmes impliqués dans le devenir de leurs territoires suffit à tirer plus de profits pour tous.

<http://www.sudouest.fr/2010/06/02/la-creation-de-nouveaux-lacs-collinaires-encouragee-dans-le-lot-et-garonne-107488-4622.php>

-----  
<http://scienceenvironnement.free.fr/municipales2020Roquefort47/PropositionsProgramme.htm>

- Lutte contre les canicules et les inondations. Protéger les plus fragiles. Aménager les écoles notamment les cours de récréations : construction d'ombrages et lessivage des goudrons.
- Surveillance des personnes âgées : boire, fermer les contre vents, aménager une zone fraîche à domicile, à la mairie, à la bibliothèque, à la ferme Bacqué, .....
- Plantations d'arbres ; installation d'ombrages éphémères ; maintien de bulles hydriques avec l'eau de pluie stockée localement.
- Aménager des récupérations/utilisations d'eau de pluie sur les lieux publics et privés : améliorer les cycles de l'eau naturelle pour la Nature donc pour les Humains. Le remplissage de ces stockages lors des sécheresses prolongées sera assuré par la municipalité en réticulant les stockages et par des apports d'eau de puits locaux.
- Reconduire la fête de l'eau avec les parents d'élèves : Objectif : se réapproprié (et donc le protéger) le ruisseau « Labourdasse » en aménageant des descentes vers son lit à travers ses ripisylves en coordination avec les aménagements de lutte contre les inondations.

- Gérer les étiages (et les risques d'inondations) de notre ruisseau et du chevelu qui l'alimente via les 12 lacs collinaires en amont du bourg en coordination avec les agriculteurs : partage d'usages.
- Créer un bassin d'expansion d'un ha en amont de l'autoroute et d'un champ photovoltaïque. Entretien naturel via des moutons.
- Créer une micro ferme élevage – énergie – biodiversités naturelle et cultivée – gestion de la ripisylve rive droite du ruisseau « la bourdasse ».
- Créer des corridors biologiques ininterrompus sur les berges du ruisseau et tous les fossés qui l'alimentent selon les principes des trames vertes et bleues de la loi sur les continuités écologiques des cours d'eau. Idem pour les trames noires en supprimant certains éclairages inutiles et en gérant le temps d'éclairage par des détecteurs de présences.
- Aménager le gué et entretenir le chemin vicinal rive droite du ruisseau en connexion avec le GR 652. Accueillir les randonneurs et parfaire les signalétiques des chemins. Organiser le partage d'usage de ces lieux de plus en plus fréquentés : randonneurs – cavaliers - chasseurs – pêcheurs – VTT – Quad ..... Les autorisations d'usage seront consenties dès lors que les dégradations des lieux seront nulles ou réparées préventivement. Création d'un guide communal des bonnes pratiques de chacun en coordination avec toutes les associations.
- Création de micro fermes à visée sociétale pour :
  - a. maintenir des productions locales de fruits, légumes, œufs,...
  - b. créer des logements sociaux sur les lieux de travail et d'activités
  - c. mettre à disposition des écoles des mémoires participatives de nos passés paysans.

Pour participer à ces réflexions voici nos contacts :

Retrouvez ci-dessous nos travaux sur la vie de notre commune et les moyens d'y participer.

## **Les Démocrates 2.0**

Contactez-nous :

- Blog : <https://democratesroquefort47.wordpress.com/>
- Facebook : democrates2.0 <https://www.facebook.com/democrates2.0>
- @democrates2.0
- Courriels : [democrates-2.0@laposte.net](mailto:democrates-2.0@laposte.net)
- Tél : 06 76 71 84 37

[Index alphabétique](#) des thèmes

[Index ante chronologique](#) des documents finalisés

[Accueil](#)

*Actualisation le 9 février 2022*